

COMPTE-RENDU de la réunion du CCAS du 31 janvier 2023

Date de convocation et d'affichage : 25/01/2023

L'an deux mil vingt-trois et le 31 janvier à 18 heures, le Centre Communal d'Action Social de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de monsieur LARUE Fabrice, Président.

Présents : Mrs, Mmes Josianne ANGE – Jean-Marie WOZNIAK – Cathy VEY-FARCE – Anne-Marie GRANGER – François AUROUX – Danielle ROBERT – Annie DUBAR – Colette CHIODI – Marie-France TRAINEAU.

Absents excusés : Marie-Hélène JUVENON.

Absents : Fabrice LARUE – Christelle ROBIN – Laura BERBEL – Eric TEUFERT – Géraldine CAMU – Daniel LANGA – Corinne VANDECASTEELE.

Procurations : Marie-Hélène JUVENON à Cathy VEY-FARCE

VEY-FARCE Cathy a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la dernière séance
- Demandes d'aides exceptionnelles
- Elaboration d'un règlement pour le portage des repas
- Modification du tarif pour le portage des repas
- Organisation du voyage des séniors (validation de la destination)
- Questions diverses
 - o Bilan du repas de fin d'année et des colis

➤ **APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE SEANCE**

Approuvé à l'unanimité

➤ **DEMANDES D'AIDES EXCEPTIONNELLES**

Voté à la majorité (1 opposition : François AUROUX).

Auteur de l'acte : Fabrice LARUE – Président

Voté à l'unanimité

➤ **ELABORATION D'UN REGLEMENT POUR LE PORTAGE DES REPAS**

Le fonctionnement actuel du service de portage de repas est présenté dans le détail aux élus du CCAS. Actuellement aucun règlement n'encadre son fonctionnement.

Or, en raison du nombre croissant de personnes inscrites (18 à ce jour) et des demandes spécifiques de certaines d'entre elles, l'absence de règlement induit une surcharge de travail pour le personnel.

De plus, celui-ci aurait pour objectif de disposer d'outils pour faire face aux différentes situations rencontrées quotidiennement.

Le nouveau règlement est donc présenté, annoté afin de faire l'unanimité.

Voté à l'unanimité

➤ **MODIFICATION DU TARIF POUR LE PORTAGE DES REPAS**

Actuellement, le prix du repas dans le cadre du portage correspond à une délibération de 2016 et fixé à 6.20 € et 0.70 € pour un potage. Le prestataire facture à hauteur de 5.303 € le repas et 0.624 € le potage.

En raison de l'inflation actuelle, le CCAS se questionne sur l'augmentation probable que le prestataire va proposer. Le contrat impose une notification du prestataire avant le 31/05 de l'année en cours.

En raison de cette inconnue et de la création du règlement intérieur qui le prévoit, le CCAS propose de reporter la décision d'une évolution des tarifs à l'été.

Voté à l'unanimité

➤ **ORGANISATION DU VOYAGE DES SENIORS (VALIDATION DE LA DESTINATION)**

Le CCAS souhaite de nouveau organiser un voyage pour les seniors en partenariat avec l'ANCV et la Carsat.

Parmi les différents choix de destination, et pour tenir compte du temps de trajet en autobus et des voyages antérieurs, il est proposé de retenir un séjour dans le Gers pour l'année 2023, au Village club « Les Rivages » situé à Samatan 32130. Celui-ci aura lieu du samedi 26 août 2023 au samedi 2 septembre 2023.

Voté à l'unanimité

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- **Bilan du repas de fin d'année et des colis**

114 personnes étaient présentes au repas du 8 décembre 2022 pour un budget total de 3 792 € dont 3 192 € pour le restaurateur et 600 € pour les artistes.

96 colis ont été préparés et distribués pour un budget prévisionnel de 1 440 € en bons d'achat.

Marie-France TRINEAU constate que la distribution a été compliquée en raison du manque de personnes pour la réaliser (8 élus du CCAS présents). Remarque approuvée par Jean-Marie WOZNIAK, Cathy VEY-FARCE et Anne-Marie GRANGER.

Partant de ce constat, il est proposé de modifier cette distribution, peut-être en s'inspirant de Saint Bardoux qui propose quelques dates de permanence, ce sont les personnes qui se déplacent avec la possibilité de se voir offrir un café et une petite collation. Ce format est privilégié et sera rediscuté ultérieurement.

Jean-Marie WOZNIAK propose de préciser dans le courrier le menu ainsi que le spectacle afin d'inciter un plus grand nombre de seniors à être présents.

- Jean-Marie WOZNIAK confirme la proposition faite par le centre français de cardiologie de réaliser une action sur la commune. Il avait été évoqué de réaliser une marche avec 3 circuits, identiques à ceux du Téléthon. La date devrait être en avril 2023.
- Jean-Marie WOZNIAK propose de faire venir sur la commune une permanence avec l'EFS pour donner son sang. Il va contacter la structure pour voir si cela est réalisable.
- François AUROUX s'interroge sur l'éventualité de remettre en place des visites aux personnes âgées sur la commune, comme cela avait été fait il y a quelques années. La question des bénévoles se pose.
- Cathy VEY-FARCE présente une proposition faite par l'UFOLEP de 6 ateliers gratuits à destination des seniors autour d'ateliers nutrition et d'activité physique. Des renseignements seront pris afin de connaître les modalités de cette intervention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.

Le Président
Fabrice LARUE



La Secrétaire de séance
Cathy VEY-FARCE